

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE

Réouvertures partielles des déchèteries

La communauté de Communes Cœur de Loire organise la réouverture partielle de ses déchèteries à compter du lundi 27 avril.

Particuliers : quels jours se rendre à la déchèterie ?

Les particuliers pourront se rendre à la déchèterie

UNIQUEMENT le jour défini

pour leur commune de résidence, à savoir :

	Donzy	St-Quentin-sur-Nohain	Cosne
Lundi	Ciez, Perroy, Ménestreau, Couloutre, Cessy-les-Bois	Tracy-sur-Loire, St Andelain	Cosne-Cours-sur-Loire
Mardi	Donzy, Ste Colombe-des-Bois	Pouilly-sur-Loire	Cosne-Cours-sur-Loire Annay
Mercredi	Donzy, Colméry	Mesves, Bulcy, Garchy, Vielmanay	Myennes, La-Celle-sur- Loire, St-Loup-des-Bois, Pougny, Alligny, St Père
Jeudi	Châteauneuf-Val-de-Bargis, St-Malo-en-Donziois	Suilly-la-tour, St-Martin-sur-Nohain, St Quentin-sur-Nohain, St Laurent-l'Abbaye	Cosne-Cours-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire

Les horaires d'ouverture pour les particuliers :

Donzy et St-Quentin-sur-Nohain: 8h-13h Cosne-Cours-sur-Loire: 9h-12h et 13h30-17h

Professionnels et communes : quels jours se rendre à la déchèterie ?

Tous les jours de 17h à 18h30 à Cosne-Cours-sur-Loire Aux mêmes horaires que les particuliers à Donzy et St-Quentin-sur-Nohain

Conditions d'accès

Sur présentation d'un justificatif de domicile et de sa carte de déchèterie UNIQUEMENT

Flux acceptés

Seront acceptés tous les types de déchets

EXCEPTÉS ceux qui peuvent être portés aux Points d'Apport Volontaire

(Emballages plastiques/bricks/métal, verre, cartonnettes/magazines)

Organisation sur les sites

Pour votre sécurité, celle des personnes que vous croisez, et celle des agents travaillant sur les sites, veuillez prendre connaissance du mode d'organisation mise en place et respecter les consignes.

MERCI POUR VOTRE COMPRÉHENSION

En arrivant sur site, vous trouverez:

- 1 gardien au portail pour gérer les flux entrants et le nombre de personnes autorisées sur le site
- 1 gardien Haut de quai

Mesures de protection mises en place:

- Vérification du justificatif de domicile + carte à travers le pare-brise
- Pas d'aide au déchargement
- 1 seule personne par véhicule
- 1 passage par semaine
- Nombre de véhicule limité sur le site de 1 à 3 selon les flux.

Plus d'information sur la gestion des déchets au quotidien sur le site de la Communauté de Communes :

www.coeurdeloire.fr

contact@coeurdeloire.fr

Retrouvez également nos infos quotidiennes sur Facebook :



